

Evolution de l'offre sur les lignes L2 et U envisagées au SA 2016

06 novembre 2014



L'autorité organisatrice de vos
transports en ile-de-france

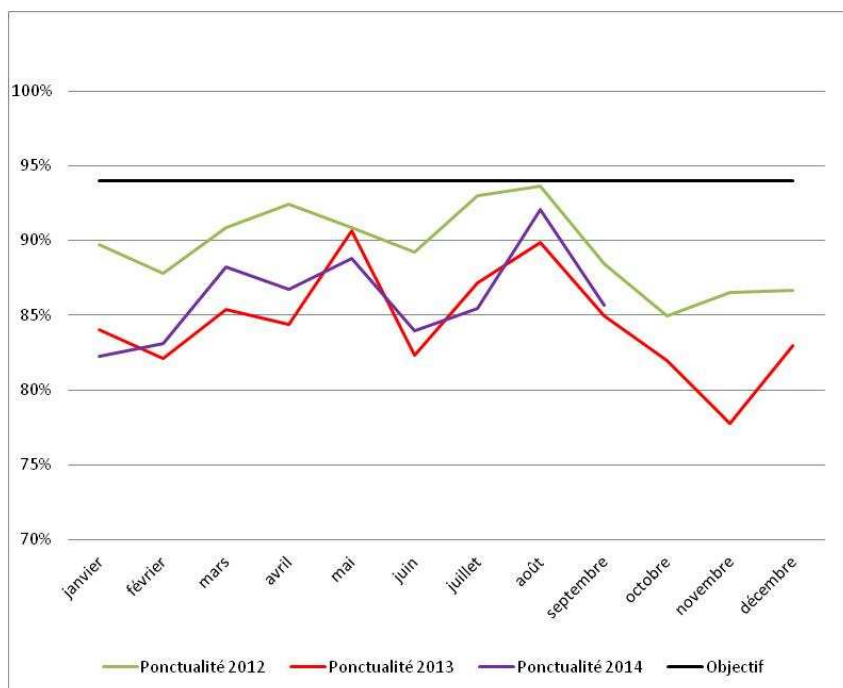
SOMMAIRE

- ✓ **Focus : la ponctualité contractuelle et la perception voyageur**
- ✓ **Contexte et objectifs de ce comité relatif à l'évolution des offres sur les lignes L2/U**
- ✓ **Point d'info : calendrier des études de Schéma de Secteur L et Schéma Directeur N/U**

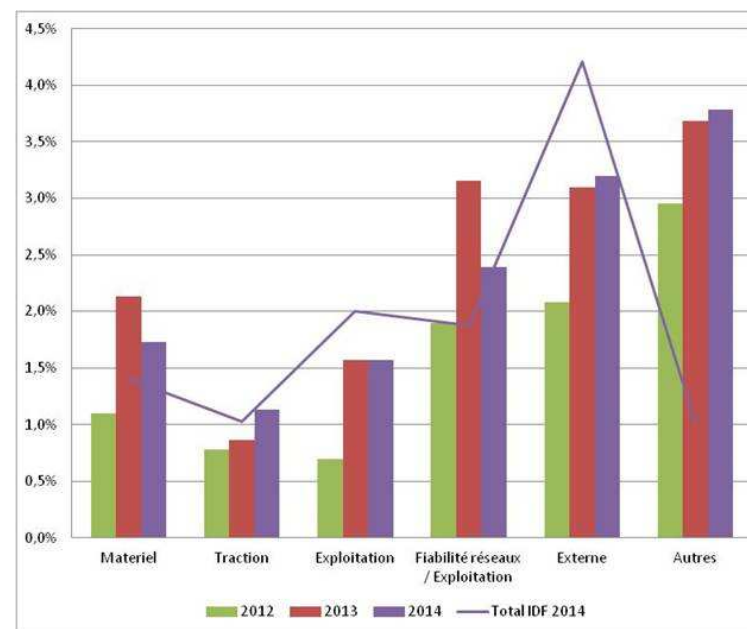
A large, light blue, stylized graphic of a person walking, positioned behind the main text. The figure is composed of simple, rounded shapes for the head, torso, and limbs, creating a sense of motion.

La ponctualité contractuelle & La perception voyageur

L'indicateur de ponctualité ligne L



Causes de non ponctualité – Cumul à Septembre



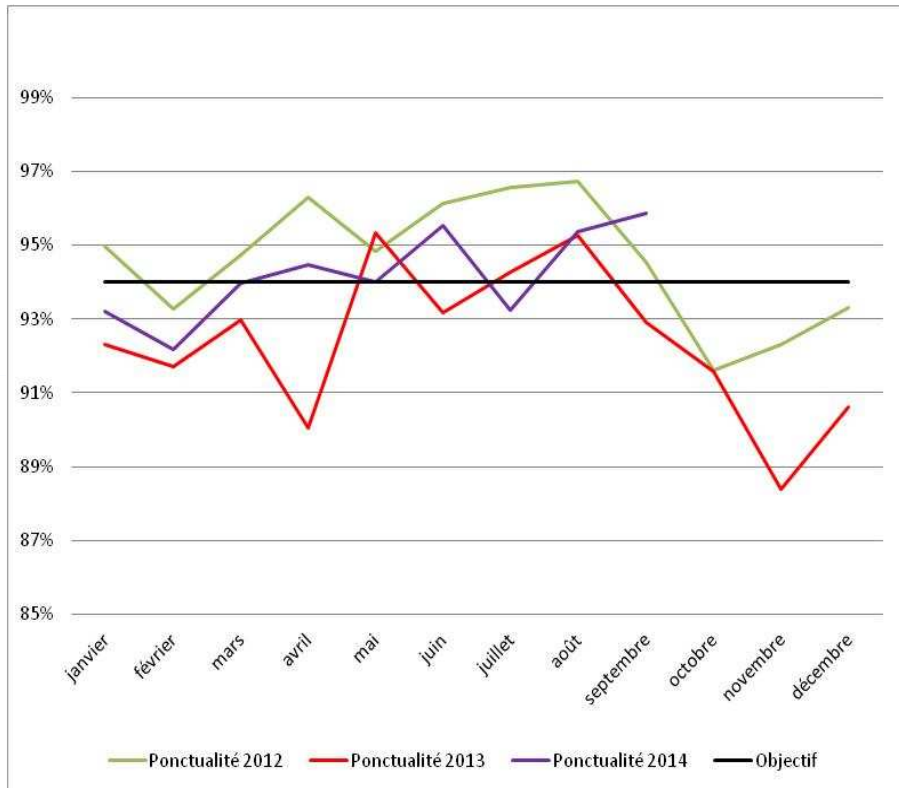
Objectif = 94%

Borne inférieure = 90%

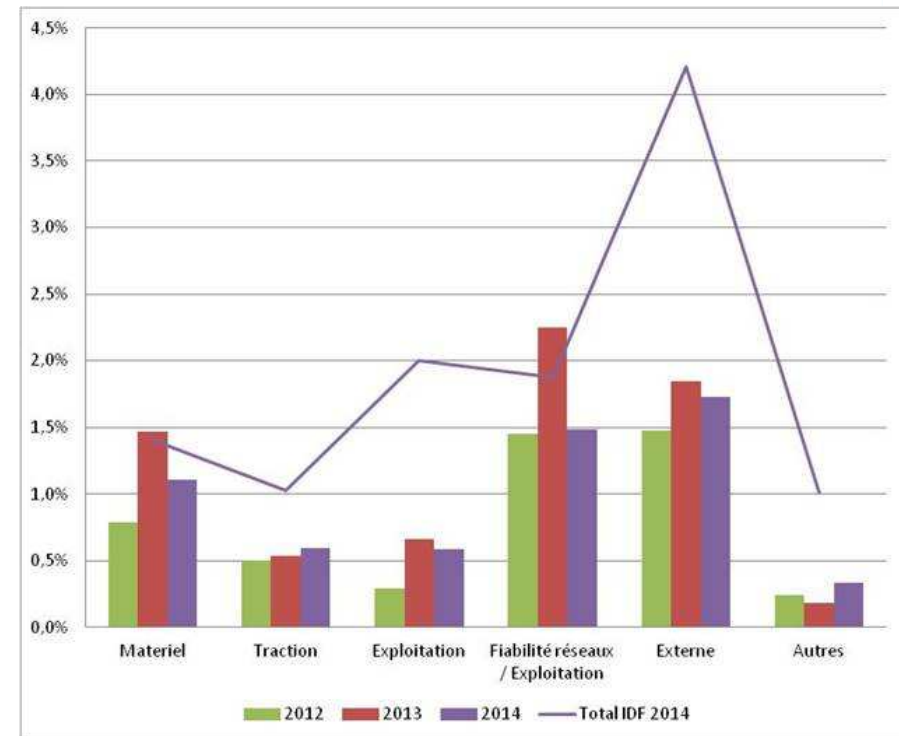
***Ponctualité** : Pourcentage de voyageurs arrivant à leur gare de destination à l'heure ou avec un retard de moins de 5 minutes, sur l'ensemble de la ligne, et sur l'ensemble du service*

Branches	Janvier-Septembre 2013	Janvier-Septembre 2014
St Germain-en-Laye - Noisy le Roi	96,5	96,9
Paris Saint Lazare -St Nom La Bretèche (GII)	88	89,1
Paris Saint Lazare - Cergy (GIII)	82,3	82,2
Paris St Lazare Sud	85,5	86,1

L'indicateur de ponctualité ligne U



Causes de non ponctualité – Cumul à Septembre



***Ponctualité** : Pourcentage de voyageurs arrivant à leur gare de destination à l'heure ou avec un retard de moins de 5 minutes, sur l'ensemble de la ligne, et sur l'ensemble du service*

Objectif = 94%
Borne inférieure = 90%

La perception voyageurs

- ➔ Une enquête perception est réalisée chaque année auprès de 120 000 usagers réguliers des réseaux RATP et SNCF afin d'**évaluer leur satisfaction à l'égard de la qualité de service des transports en commun d'Ile de France**, en regard des politiques de service :
 - Ponctualité
 - Information voyageurs
 - Ambiance des espaces
 - Accessibilité
 - Vente

- ➔ L'évolution des résultats globaux d'une année sur l'autre est soumise à incitation financière, représentant 10% du Bonus-Malus.

La perception voyageurs

➔ Focus sur les résultats de l'enquête de perception de la ligne L

Les points forts de la ligne

- Efficacité du personnel **91,7 %**
- Signalétique d'orientation **92,4 %**
- Respect des stations desservies prévues **92,5 %**

Les points faibles de la ligne

- Respect de la régularité sur la ligne **49,6 %**
- Communication de la durée estimée de la perturbation **51,5 %**
 - Information sur la cause de la perturbation **51,3 %**

La perception voyageurs

➔ Focus sur les résultats de l'enquête de perception de la ligne U

Les points forts de la ligne

- Information sur les écrans d'affichage **93,8 %**
- Signalétique d'orientation **93,4 %**
- Respect des stations desservies prévues **95,4 %**

Les points faibles de la ligne

- Propreté à bord des véhicules **62,1 %**
- Communication de la durée estimée de la perturbation **67 %**
 - Information sur la cause de la perturbation **69,3 %**



**Contexte et objectifs
de ce comité d'offre sur L2/U**

Contexte des évolutions d'offre 2016 sur L2/U

- ➔ Les suites du **comité de ligne L du 17 décembre 2013**.
- ➔ Construire une grille L Sud **plus robuste** en offrant **des arrêts entre Paris-Saint-Lazare et La Défense**, à infrastructures constantes.
- ➔ La **SNCF propose de mener la concertation au sein des groupes de travail** sur 2014 avec **élus et associations des lignes L2/U**.
- ➔ **Objectif : nouvelle offre à proposer au SA 2016 avec passage au conseil du STIF en février 2015**.
- ➔ **Cahier des charges + complet** : travailler également à l'homogénéisation des horaires de la grille JOB et week-end de la ligne U ainsi qu'à l'optimisation du positionnement et de l'amplitude des heures de pointes/heures creuses sur les deux lignes L2/U.
- ➔ Depuis janvier 2014, de nombreux comités techniques (RFF, SNCF et STIF) et groupes de travail ont permis de **partager les avancées de ces études**.

Calendrier des cotec et groupes de travail

<i>16 février 2014</i>	<i>COTEC avec STIF – SNCF – RFF</i>
13 Mars 2014	Groupe de travail n°1 avec STIF, SNCF, RFF et les élus et associations de la ligne L₂ et de la ligne U Présentation du diagnostic de la ligne Recueil des attentes
<i>1er, 10 et 29 avril 2014</i>	<i>COTEC avec STIF – SNCF – RFF</i>
5 Mai 2014	Groupe de travail n°2 avec STIF, SNCF, RFF et les élus et associations de la ligne L₂ et de la ligne U Présentation des premières analyses des scenarii
<i>15 Mai</i>	<i>COTEC avec STIF – SNCF – RFF</i>
<i>12 Juin et 27 juin 2014</i>	<i>COTEC avec STIF – SNCF – RFF</i>
9 Juillet 2014	Groupe de travail n°3 avec STIF, SNCF, RFF et les élus et associations de la ligne L₂ et de la ligne U Présentation des scenarii finalisés
<i>8 août 2014</i>	<i>COTEC avec STIF – SNCF – RFF</i>
<i>19 septembre 2014</i>	<i>COTEC avec STIF – SNCF – RFF</i>
<i>1er octobre 2014</i>	<i>COTEC avec STIF – SNCF – RFF</i>
7 Octobre 2014	Groupe de travail n°4 avec STIF, SNCF, RFF et les élus et associations de la ligne L₂ et de la ligne U Présentation d'un scénario optimisé
<i>13 et 28 octobre 2014</i>	<i>COTEC avec STIF – SNCF – RFF</i>
6 Novembre 2014	Comité sur l'évolution de l'offre L₂ et U

Objectifs du comité d'offres sur L2/U

Le STIF a sollicité ce comité d'évolution d'offre sur L2/U afin que SNCF et RFF partagent l'ensemble des éléments vous permettant aujourd'hui :

- D'objectiver la capacité de cette nouvelle offre sur ces deux grilles à répondre à la charge de voyageurs** en utilisant notamment le diagnostic territorial établi par RFF dans le cadre de ses schémas de secteur sur les lignes L et N/U.
- D'identifier**, sur la base des résultats des études menées par RFF, **les infrastructures nécessaires pour assurer cette nouvelle offre sur L2/U dès 2016 de façon à en assurer la robustesse.**
- De **partager** ensemble les **impacts sur les temps de parcours** de cette nouvelle offre et d'**en acter définitivement la teneur.**
- De garantir **l'adéquation du positionnement et de l'amplitude des heures de pointe/contrepointe** avec la charge des voyageurs.
- De **recueillir votre avis sur l'ensemble de ces points** afin de proposer, le cas échéant, **ces évolutions au conseil du STIF de Février 2015.**



**Point d'info : calendrier des études de
Schéma de Secteur L et Schéma Directeur
N/U**

Dans le cadre du nouveau Plan de Déplacements Urbains d'Ile-de-France (PDUIF), approuvé par le Conseil du STIF du 9 février 2011, le STIF a demandé à RFF et à la SNCF d'élaborer un véritable **Schéma Directeur sur les lignes du réseau Transilien** permettant **d'étudier et de comparer des investissements visant à l'amélioration de la régularité, de l'offre et de la capacité du réseau**, pour mieux répondre aux besoins des usagers.

La première étape des études consiste en l'élaboration par RFF et la SNCF **d'un schéma de secteur**, qui rassemble les propositions conjointes des mesures d'amélioration proposées par la SNCF et RFF à l'attention du STIF.

Concernant la ligne L du réseau Saint-Lazare

Cette étape est sur le point de se terminer. L'objectif est de vous présenter, sous réserve de l'achèvement des études par RFF et SNCF, les améliorations proposées par SNCF et RFF lors d'un comité de ligne en janvier 2015 **pour un passage au Conseil du STIF en février 2015.**

La seconde étape consistera à élaborer sur ces bases, sous l'autorité du STIF, un véritable Schéma Directeur sur ces lignes, grâce à la **réalisation d'études complémentaires** organisant les améliorations de court, moyen et long termes, tant en exploitation qu'en investissement.

Concernant les lignes N et U du réseau Montparnasse :

Les **orientations du Schéma de Secteur** proposées par les opérateurs sur ces lignes ainsi qu'une liste d'études complémentaires pour l'élaboration d'un véritable Schéma Directeur des lignes N et U ont déjà été validées lors du conseil du STIF du **10 juillet 2013**.

La convention de financement de ces études complémentaires a été délibérée par la Région Ile de France en avril dernier et **notifiée le 3 octobre 2014**.

Cette convention attribue à RFF le rôle de « maître d'ouvrage coordinateur » de l'ensemble des études. Elle prévoit également **qu'à compter de cette date de notification**, RFF et SNCF (maîtres d'ouvrage des études) **ont 12 mois pour rendre leurs résultats**.

Par conséquent, le STIF prévoit de disposer d'un **Schéma Directeur sur les lignes N et U d'ici à fin 2015**.



Pour plus d'informations

**Téléchargez les présentations
de ce comité d'évolution d'offre
sur le site Internet du STIF**

www.stif.info